

Sommaire :

Extraits du journal officiel de la République française	2
Extraits du journal officiel de l'Union européenne	2
Jurisprudence	4
Conseil d'état	5
Ministère du travail	5
Normalisation	6
IRSN	6
Les brèves	7
Rapports et études	10
Sur le web	12
La boîte à outils	13
Les chiffres en plus	14
Nouveautés INRS	15
Congrès, colloques, conférences	16
Game of Thrones et le handicap ...	16

Extraits du journal officiel de la République française



04/06/2019

- [Arrêté du 29 mai 2019](#) portant extension d'un **avenant** à un accord conclu dans le cadre de la convention collective nationale des **services de santé au travail interentreprises** (n° 897).

05/06/2019

- [Décret n° 2019-555 du 4 juin 2019](#) portant diverses dispositions relatives au **détachement de travailleurs** et au renforcement de la lutte contre le travail illégal.
- [Arrêté du 4 juin 2019](#) établissant la liste des activités mentionnées à l'article L. 1262-6 du code du travail

12/06/2019

- [Arrêté du 5 juin 2019](#) portant **agrément d'un organisme** pour effectuer les vérifications techniques réglementaires dans les **immeubles de grande hauteur**.

13/06/2019

- [Arrêté du 11 juin 2019](#) fixant la liste complémentaire des **travaux dangereux dans les mines et carrières** pour lesquels il est établi par écrit un plan de prévention.
- [Décret n° 2019-574 du 11 juin 2019](#) fixant certains **compléments et adaptations du code du travail** spécifiques aux **mines et aux carrières** en matière d'entreprises extérieures.

22/06/2019

- [Arrêté du 24 avril 2019](#) modifiant l'arrêté du 29 mai 2009 relatif aux **transports de marchandises dangereuses par voies terrestres**.
- [Avis](#) relatif à l'extension d'un accord et d'un avenant à un accord conclu dans le cadre de la **convention collective nationale des services de santé au travail**.

27/06/2019

- [Arrêté du 19 juin 2019](#) relatif au **repérage de l'amiante** avant certaines opérations réalisées dans les **navires, bateaux, engins flottants et autres constructions flottantes**.

03/07/2019

- [Arrêté du 26 juin 2019](#) relatif à la **surveillance individuelle de l'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants**.
- [Arrêté du 26 juin 2019](#) portant **agrément des experts** auxquels le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou le comité social et économique peuvent faire appel.

Extraits du journal officiel de l'Union européenne



03/05/2019

- [Rectificatif au règlement \(CE\) no 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008](#) relatif à la **classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges**, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

21/05/2019

- [Résumé des décisions de la Commission européenne](#) relatives aux autorisations de mise sur le marché en vue de l'utilisation et/ou aux autorisations d'utilisation de substances énumérées à l'annexe XIV du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (**REACH**) [Publié en application de l'article 64, paragraphe 9, du règlement (CE) no 1907/2006].

29/05/2019

- [Résumé des décisions de la Commission européenne](#) relatives aux autorisations de mise sur le marché en vue de l'utilisation et/ou aux autorisations d'utilisation de substances énumérées à l'annexe XIV du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (**REACH**) [Publié en application de l'article 64, paragraphe 9, du règlement (CE) no 1907/2006].

11/06/2019

- [Directive 2013/59/Euratom du Conseil du 05/12/2013](#) fixant les normes de base relatives à la protection sanitaire contre les dangers résultant de **l'exposition aux rayonnements ionisants** et abrogeant les directives 89/618/Euratom, 90/641/Euratom, 96/29/Euratom, 97/43/Euratom et 2003/122/Euratom (**RECTIFICATIF**).

12/06/2019

- [Décision de la Commission n°\(UE\) 2019/961 du 07/06/2019](#) autorisant une mesure provisoire prise par la République française conformément à l'article 129 du règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (**REACH**), afin de restreindre l'utilisation et la mise sur le marché de certains bois traités avec de la **créosote et avec d'autres substances apparentées** [notifiée sous le numéro C(2019) 4122]
- [Règlement \(UE\) de la Commission n°\(UE\) 2019/957 du 11/06/2019](#) modifiant l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (**REACH**), en ce qui concerne le **(3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-tridécafluorooctyl) silanetriol** et les **TDFA**.

14/06/2019

- [Résumé des décisions de la Commission européenne](#) relatives aux autorisations de mise sur le marché en vue de l'utilisation et/ou aux autorisations d'utilisation de substances énumérées à l'annexe XIV du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (**REACH**) [Publié en application de l'article 64, paragraphe 9, du règlement (CE) no 1907/2006].

20/06/2019

- [Directive du Parlement européen et du Conseil n°\(UE\) 2019/983 du 05/06/2019](#) modifiant la directive 2004/37/CE concernant la **protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail**.

25/06/2019

- [Règlement \(UE\) 2019/1021](#) du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les **polluants organiques persistants** (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE.).

27/06/2019

- [Décision d'exécution UE\) 2019/1094 de la commission du 17 juin 2019](#) autorisant les États membres à adopter certaines dérogations en vertu de la directive 2008/68/CE du Parlement européen et du Conseil relative au **transport intérieur des marchandises dangereuses**.

Jurisprudence



Absence de désignation du salarié lors d'infraction routière : Une entreprise est condamnée pour ne pas avoir dénoncé ses salariés flashés pour vitesse excessive avec des véhicules de l'entreprise. Elle conteste d'avoir été condamnée à la place du représentant légal. La Cour de cassation interprète ici le Code de la route et considère que la responsabilité de la personne morale peut être recherchée en lieu et place de celle de son représentant. Rappelons que l'amende imputée à une personne morale est quintuplée par rapport à celle réclamée à une personne physique. *OPPBT le 06/05/2019.*

- [Lire le texte](#)

Prime d'habillement : consultation des représentants du personnel. Un employeur avait modifié le règlement intérieur de l'entreprise sur une prime d'habillement et de déshabillage pour les salariés qui étaient tenus de porter un vêtement de travail de l'entreprise. Le CHSCT de l'entreprise n'ayant pas été consulté avant la modification du règlement intérieur (RI), celle-ci n'était pas opposable aux salariés. Le CHSCT, tout comme le CSE, doit impérativement être consulté pour toute modification du RI sur les sujets relevant de leur compétence. *OPPBT le 06/05/2019.*

- [Lire le texte](#)

Invalidité suivie d'une inaptitude : seul un éventuel licenciement pour inaptitude après recherche vaine de reclassement peut être mis en œuvre : Le 9 mai 2019, la Cour de cassation rappelle que, lorsque le salarié a informé son employeur de sa mise en invalidité, l'employeur doit alors organiser une visite de reprise du travail. En cas de constat définitif de son inaptitude et en l'absence de possibilité de reclassement, le salarié doit être licencié pour inaptitude et impossibilité de reclassement. Si le salarié n'est ni reclassé ni licencié, l'employeur est tenu de rétablir le salaire un mois après le constat définitif de l'inaptitude (article L. 1226-4 du Code du travail). *ISTNF le 04/06/2019.*

- [Lire l'analyse juridique de l'ISTNF.](#)
- [Retrouver le texte officiel sur Légifrance](#)

Obligation de sécurité : pas de responsabilité patronale pour manquement à la réglementation anti-tabac si le salarié n'a pas été exposé. De jurisprudence constante depuis un important arrêt du 29 juin 2005 (Cass. soc., 29 juin 2005, n° 03-44.412), la Cour de cassation reconnaît que l'employeur a une obligation de sécurité de résultat concernant la protection de ses salariés contre le tabagisme passif dans l'entreprise. Mais dans cette affaire, la Haute cour vient nuancer sa jurisprudence dans un arrêt du 15 mai dernier en déboutant la salariée de ses demandes par les juges du fond qui estiment que l'employeur n'a pas manqué à son obligation de sécurité envers elle, car, si l'employeur a effectivement laissé des clients fumer, la salariée n'a pas été exposée au tabac. *Les Editions législatives le 06/06/2019.*

- [Retrouver le texte officiel sur Légifrance.](#)

Pas de consultation sur le cas individuel de chaque travailleur handicapé : Le code du travail n'impose pas à l'employeur de consulter le CE en liaison avec le CHSCT (ou le CSE) sur le cas individuel de chaque travailleur handicapé en vue de sa mise, remise et de son maintien au travail. Ce n'est qu'en cas d'inaptitude que les représentants du personnel sont consultés sur les postes de reclassement. Dans cet arrêt, la Cour de cassation clarifie ainsi la différence de situation concernant le rôle des institutions représentatives du personnel. *Les Editions législatives, le 18/06/2019.*

- [Cass. soc., 5 juin 2019, n° 18-12.861](#)

Maladies professionnelles : la modification du taux d'incapacité permanente n'est possible qu'en cas de modification de l'état de la victime. Après la notification, par la caisse primaire d'assurance maladie, d'un taux d'incapacité permanente suite à la reconnaissance d'une maladie professionnelle, celui-ci ne peut être modifié que si l'état de la victime a lui-même été modifié et justifie par conséquent la révision. *Les Editions législatives, le 18/06/2019.*

- [Cass. 2e civ., 29 mai 2019, n°18-13.495](#)

Faute de la victime et exonération de l'employeur : Il peut arriver que le salarié victime d'un accident du travail ait, lui-même, commis une faute ayant contribué à sa réalisation. S'il apparaît que cette faute a été la cause unique et exclusive de l'accident, aucune autre responsabilité, par exemple celle du chef d'entreprise, ne pourra être retenue. Par contre, si, à côté de celle de la victime, il existe d'autres fautes, et si elles ont joué un rôle causal dans la survenance du dommage, des poursuites pénales pourront être engagées contre leurs auteurs. Ce sont ces principes qui ont été mis en œuvre par la Cour de cassation dans cette affaire. *Les Editions législatives le 21/06/2019.*

- [Cass. crim. 07 mai 2019, n° 18-80.418.](#)

Harcèlement moral : l'attitude de la victime ne peut minorer son indemnisation. Le juge ne peut limiter le montant de la réparation due à la victime d'agissements de harcèlement moral commis par l'employeur, au motif que celle-ci aurait contribué, par son propre comportement, à la dégradation de ses conditions de travail. C'est ce que précise la Cour de cassation dans une décision du 13 juin 2019, qui fait ainsi prévaloir le principe de responsabilité de l'employeur. *Les Editions législatives le 01/07/2019.*

- [Cass. soc., 13 juin 2019, n° 18-11.115](#)

Postes de reclassement et modification du contrat de travail : Dans cet arrêt du 5 juin 2019, la Cour de cassation rappelle que lorsque l'employeur propose des postes de reclassement qui répondent, certes, aux recommandations du médecin du travail mais qui emportent modification essentielle du contrat de travail, alors le refus par le salarié inapte n'est pas abusif. *ISTNF le 01/07/2019.*

- [Lire l'analyse juridique de l'ISTNF.](#)
- [Cass. soc., n° 18-18.096 du 5 juin 2019.](#)

Conseil d'état



La responsabilité de l'État à nouveau mise en cause en matière d'amiante : Depuis plusieurs années, et notamment depuis un arrêt du 3 mars 2004, la responsabilité de l'État, en matière d'amiante, est reconnue pour la période avant le décret du 17 août 1977. Une décision du Conseil d'État va obliger les juridictions administratives à apprécier le contrôle de la réglementation dans les entreprises concernées, par les services de l'Etat, pour la période après 1977.

- [CE, 10 mai 2019, n° 423278](#)

Ministère du travail



Nouvelle version du CODIT : le code du travail en version numérique !

Il s'agit de la dernière version non commentée en vigueur depuis le 1^{er} avril 2019. Il intègre, notamment, les dispositions issues :

- Du **décret n° 2019-253** portant sur les procédures d'urgence et mesures concernant les jeunes de moins de 18 ans pouvant être mises en œuvre par l'inspection du travail et sur la possibilité pour l'administration et l'employeur d'échanger, pour tout arrêt de travaux ou d'activité, par tout moyen donnant date certaine de leur réception et non plus en LRAR ;
- Du **décret n° 2019-251** du 27 mars 2019 qui apporte des modifications en matière de repérage avant travaux de l'amiante. Ministère du travail, avril 2019, 6,4 Mo.

Il est rappelé que **l'outil n'a pas de valeur juridique** et qu'il reste **impératif de lire la version intégrale de l'article du code pour en connaître le contenu exact.**

- [Accéder au CODIT travail, avril 2019.](#)

Normalisation

Juin 2019 : quoi de neuf en normalisation SST ? EUROGIP publie le résultat de la veille qu'il exerce dans le cadre de son activité Normalisation en santé-sécurité au travail (SST) - publications de normes, nouveaux sujets inscrits au programme normalisation et consultations.

- Télécharger le "[quoi de neuf en normalisation SST" de juin 2019](#)

Activité normalisation de la Branche AT/MP - Extrait du rapport 2018 : EUROGIP coordonne et anime l'activité des experts au sein des organismes de la Branche "accidents du travail / maladies professionnelles" (AT/MP) qui participent à l'élaboration de normes françaises, européennes et internationales sur les aspects santé-sécurité au travail (SST). Afin d'apporter une vision globale des actions menées et des sujets traités, EUROGIP publie un rapport annuel à destination des acteurs de la Branche AT/MP. *Eurogip, le 27/06/2019, 19 pages.*

- [Télécharger l'extrait du rapport.](#)

IRSN



Application de la décision n°2014-DC-0463 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 23 octobre 2014 relative aux règles techniques minimales de conception, d'exploitation et de maintenance auxquelles doivent répondre les **installations de médecine nucléaire in vivo**. *IRSN le 28/05/2019, 8 pages.*

- [Télécharger l'avis.](#)

Les brèves



Conformité européenne des EPI : OPPBTP rappelle que le règlement européen EPI UE 2016-425 est entré en vigueur le 21 avril 2019. Les EPI doivent désormais y être conformes et sont ainsi répartis en trois catégories. *Prévention BTP le 23/05/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Un colloque pour briser l'omerta autour du suicide au travail : Des entreprises privées à l'armée, de l'agriculture à l'éducation nationale : tous les milieux professionnels sont concernés par le suicide. Un colloque s'est tenu le 22 mai dernier pour briser ce tabou. *FranceInfo le 23/05/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Fonction publique : le gouvernement s'apprête à réformer par ordonnance la santé au travail. Le projet de loi de transformation de la fonction publique prévoit que le gouvernement réforme par ordonnance les règles en matière de complémentaire santé, médecine de prévention, aptitude, et mi-temps thérapeutique. Le fonctionnement des instances médicales devrait aussi être simplifié. Le vote à l'Assemblée nationale a lieu le 28/05/2019. *ActuEL|HSE le 28/05/2019.*

- [Lire l'article.](#)

La santé des sportifs professionnels, une considération prégnante pour les clubs employeurs : On l'oublie parfois mais le sport professionnel est une terre d'élection -un terrain de jeu diront certains -de la législation sociale. Ce que n'hésitent pourtant pas à rappeler certaines conventions collectives de branche du sport, telle que la Charte du football professionnel qui précise que « *les joueurs professionnels jouissent des droits que leur accorde l'ensemble des dispositions du Code du travail et de la législation sociale* ». Dans ce cadre, les clubs sont tenus de préserver la santé des joueurs qu'ils emploient, en raison notamment de l'obligation de sécurité mise à leur charge. *L'Explicite le 29/05/2019*

- [Lire l'article.](#)

Journées sans fin, dossiers à la chaîne, burn-out : les magistrats français au bord de la crise de nerfs : Le Syndicat de la magistrature a publié le 4 juin 2019 une enquête sur la charge de travail dans la magistrature, et ses conséquences sur leur vie privée et professionnelle, mais aussi indirectement sur le fonctionnement de la justice en France, où elle est particulièrement mal dotée. *France Inter le 3 juin 2019.*

- [Lire l'article et écouter l'émission](#)

Risque chimique : la France donne une nouvelle valeur limite au cadmium. La VLEP indicative pour le cadmium est fixée à 0,004 mg/m³. Il s'agit d'une VLEP dite "pragmatique", car il n'était pas possible de décider d'un seuil assurant d'éviter les effets cancérogènes de la substance. Le ministère a fait le choix de ne pas suivre la recommandation de l'Anses, qui recommandait – il y a déjà 2 ans – une valeur plus faible. La France s'aligne en revanche sur les dernières positions du Parlement européen. *ActuEL|HSE, le 03/06/2019.*

- [Lire l'article](#)

Burnout : faut-il en faire une maladie ? : Quentin Durand-Moreau, professeur adjoint à la division de médecine préventive à l'université Alberta (Edmonton) au Canada analyse pour actuEL-RH la portée de la décision récente de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) visant à reconnaître un lien entre le burnout et le travail. *ActuEL|RH le 04/06/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Distribution de bonbons, ateliers maquillage... Les étranges remèdes de la SNCF à la détresse de ses agents : Plusieurs documents dévoilent une situation alarmante à la SNCF, en raison des suppressions massives d'emplois et d'une réorganisation permanente des services. Les managers locaux peinent à trouver des réponses à la mesure du malaise. *Politis le 04/06/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Santé au travail : front uni des partenaires sociaux contre l'exécutif. Les syndicats et le patronat estiment que le gouvernement a choisi ses propres experts pour préparer son projet de loi. *Le Monde*, le 04/06/2019. [Abonnés].

- [Lire l'extrait de l'article.](#)
- [Lire la lettre du GPO du COCT à la Ministre du Travail](#)

"Le travail, c'est la santé"... vraiment ? Ce ne fut pas un thème marquant de la campagne pour les élections européennes en France... Pourtant, la question de l'emploi ne se résume pas à résoudre le chômage de masse, mais bien à intégrer une vision qualitative du travail dans un contexte de vieillissement de la population et de prégnance des nouvelles technologies. *Focus RH*, le 04/06/2019.

- [Lire l'article.](#)

La rougeole est de nouveau présente en Nouvelle-Aquitaine. L'ARS Nouvelle Aquitaine signale une recrudescence du nombre de malades dans les Pyrénées-Atlantiques et dans le sud de la région. Au total, depuis le 1er janvier 2019, 195 cas de rougeole ont été signalés et 43 malades ont dû être hospitalisés. *ARS* le 05/06/2019.

- [Lire l'article.](#)

« Expliquons à nos élus à quoi sert la santé-travail aujourd'hui » : Paul Frimat fait le point sur l'évolution de la santé au travail et répond à de nombreuses réflexions sur les changements à venir. Il s'agit aussi d'expliquer aux élus qui en sont restés à l'aptitude ce qu'est la santé-travail. « S'ils doivent prendre des décisions, il faut que ce soit en connaissance de cause, il faut leur expliquer nos missions et nos modes de fonctionnement ... ». *ISTNF*, le 06/06/2019.

- [Lire l'article](#)

Cancers reconnus d'origine professionnelle : rapport 2019 : Retour sur le rapport consacré aux cancers reconnus d'origine professionnelle publié en avril 2019 par l'assurance maladie risques professionnels. Les expositions professionnelles seraient à l'origine de 5,7% des cancers chez l'homme et 1% des cancers chez la femme. *Atousanté* le 06/06/2019.

- [Lire l'article.](#)

Chez Eiffage, une appli smartphone suit la santé-sécurité en temps réel : L'application Safety Force conçue par Eiffage Infrastructures pour ses chantiers de construction, s'inscrit dans le développement d'un modèle de prévention de la sécurité qui se veut positif. Chaque collaborateur peut renseigner une grille d'évaluation avec 20 constantes de sécurité, afin de repérer les signaux faibles. À partir d'algorithmes de probabilités, l'appli renseigne en permanence sur le risque qu'un accident survienne. *ActuEL|HSE* le 07/06/2019.

- [Lire l'article.](#)

ITW - Marie Pezé : Celle qui a créé la première consultation « souffrance et travail » en 1997 à l'hôpital de Nanterre estime que le procès des suicides à France Télécom n'aura, au final, que peu d'effets tant les peines encourues sont faibles et la souffrance au travail répandue. *WK|RH* le 07/06/2019.

- [Lire l'article.](#)

Maladies chroniques, le CESE a adopté son avis : En France, 10,7 millions de personnes sont concernées par le dispositif dit des affections longue durée (ALD). Elles sont en réalité bien plus nombreuses, 20 millions selon l'Assurance maladie, soit 35% de la population couverte par le régime général, à avoir recours à des soins liés à une pathologie chronique. Avec cet avis, le CESE formule 20 préconisations autour de trois priorités : agir sur les causes et la connaissance des maladies chroniques, améliorer la pertinence des soins et la fluidité des parcours, consolider l'autonomie des patientes et patients et renforcer leur place dans la définition du processus de soin et d'accompagnement. *CESE* le 11/06/2019.

- [Lire l'article et télécharger l'avis](#)

ITW : Ergonome, un expert de terrain au service de la santé de l'entreprise. Cyril Marco, ergonome au SAT Durance Luberon intervient au cœur des entreprises. Il analyse à la loupe l'organisation du travail afin de proposer des solutions sur mesure pour améliorer la santé de l'entreprise et de ses salariés. Discipline peu visible de la santé au travail, l'ergonomie a pourtant un rôle central dans la prévention des risques professionnels. Au service des employeurs et des travailleurs, Cyril nous en dit un peu plus sur son métier. *Présanse Paca-Corse*, juin 2019.

- [Lire l'article.](#)

Avec "Risques chimiques Pros", l'assurance maladie entend mobiliser 5 000 entreprises :

Quelque 2 millions de salariés sont exposés en France à des agents chimiques cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques. Pour la Cnam et le réseau des Carsat, la prévention de ces expositions est prioritaire. C'était déjà le cas sous l'ancienne COG ; cela l'est encore plus avec la nouvelle. L'objectif est de toucher les TPE et PME – garages, BTP, etc. – avec une enveloppe financière conséquente et des outils pour que les entreprises s'approprient l'évaluation du risque. *ActuEL|HSE le 12/06/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Salarié désigné compétent, un dispositif peu connu et utilisé dans les entreprises.

Si certaines Carsat tentent de les mobiliser à cette disposition du code du travail, peu d'entreprises ont aujourd'hui fait le choix de désigner et former des salariés compétents en santé-sécurité au travail. Des spécialistes HSE ont dernièrement exprimé leur incrédulité quant aux compétences SST de salariés qui ne sont formés que pendant 3 jours, selon le référentiel en vigueur. *ActuEL|HSE le 19/6/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Semaine de contrôle BTP de l'inspection du travail :

45% des entreprises concernées par le travail en hauteur contrôlées en situation d'infraction. Ont à cette occasion été contrôlés par les inspecteurs et contrôleurs du travail des trois départements, appuyés par un ingénieur de prévention de la Direccte Nouvelle-Aquitaine :

- 124 chantiers
- 310 entreprises, dont 15 auto-entrepreneurs
- 754 travailleurs

DIRECCTE NA le 20/06/2019.

- [Lire le communiqué](#)

Intérim - Ne pas perdre sa vie à la gagner :

Alors que l'Assurance Maladie a présenté, pour l'année 2017, un seuil de sinistralité sur le lieu de travail historiquement bas, la fréquence des accidents du travail des salariés intérimaires s'est, dans le même temps, accrue de presque 20%. Une situation intolérable à laquelle il convient de mettre un terme. Par François Béharel, président du groupe Randstad France. *Latribune.fr le 21/06/2019.*

- [Lire l'article.](#)

La troisième révision de la directive sur les agents cancérigènes et mutagènes est publiée :

Cette directive fixe des valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) pour cinq agents supplémentaires : le cadmium et ses composés inorganiques ; le béryllium et ses composés inorganiques ; l'acide arsénique, ses sels et ses composés inorganiques ; le formaldéhyde ; et le 4,4'-méthylènebis (2-chloroaniline) dit « MOCA ». Les États membres ont jusqu'au 11 juillet 2021 pour transposer en droit interne les nouvelles dispositions. *Les Editions législatives le 25/06/2019.*

- [\[Voir extrait du JOUE page 3\].](#)

Adoption de la première convention internationale pour l'élimination de toutes formes de violence et de harcèlement dans le monde du travail :

À l'occasion de son centenaire, l'Organisation internationale du Travail (OIT), réunie à Genève en grande assemblée de tous ses États membres et des partenaires sociaux de chaque pays, vient d'adopter la première convention internationale pour l'élimination de toutes formes de violence et de harcèlement dans le monde du travail. *Ministère du travail le 25/06/2019.*

- [Lire le communiqué.](#)

Fonction publique : le Sénat adopte des mesures pour l'inclusion des personnes handicapées.

Lors de l'examen du projet de loi de transformation de la fonction publique le , les sénateurs ont adopté une série d'articles destinés à faciliter l'embauche des personnes handicapées. *Public Sénat le 25/06/2019.*

- [Lire le communiqué.](#)

Santé au travail : le numérique au service de la prévention.

Un nouveau concept de visite médicale, connectée et orientée sur les démarches préventives : telle est l'offre proposée par des éditeurs de solutions pour faciliter, voire améliorer, la mission des services de santé au travail. *Focus RH le 26/06/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Rapports et études



AVIS de l'ANSES relatif à l'analyse critique d'une valeur de référence biologique : L'Anses a été saisie par un courrier reçu le 5 avril 2019 de la Direction générale du travail (DGT), la Direction générale de la santé (DGS) et la Direction générale de la prévention des risques (DGPR) pour la réalisation de l'expertise suivante : analyse critique d'une valeur de référence biologique du **valproate de sodium**. ANSES, mai 2019.

- [Télécharger le document](#)

Nanomatériaux manufacturés : Lignes directrices de l'OMS pour la protection des travailleurs contre les risques potentiels des nanomatériaux manufacturés. Ces recommandations visent à aider les responsables de l'élaboration des politiques, les professionnels de la santé et de la sécurité au travail, les travailleurs et les employeurs à prendre des décisions en matière de protection des travailleurs contre les risques potentiels des NMM à la santé et à la sécurité.

IRSST, mars 2019, DT-1036 - 96 pages.

- [Lire le communiqué](#)
- [Télécharger le document.](#)

Investigation d'une suspicion d'agrégat de cas de cancer du rein dans un laboratoire de recherche : En février 2016, Santé publique France a été sollicitée par un laboratoire de recherche situé en Île-de-France à propos de 5 cas de cancer du rein survenus de 2012 à 2015 parmi les salariés. Une démarche d'investigation d'agrégat spatio-temporel en milieu professionnel a été réalisée. L'objectif était de vérifier l'existence d'un excès d'incidence de cas de cancer du rein parmi les salariés en activité du laboratoire, ainsi que leur exposition à un ou plusieurs facteurs de risque plausibles en lien avec cette pathologie. Santé publique France le 07/06/2019, 24 pages.

- [Télécharger le rapport.](#)

L'ANSES recommande de restreindre les substances persulfates dans les produits capillaires : L'Anses publie ses travaux d'expertise sur les substances persulfates d'ammonium, de potassium et de sodium utilisées notamment dans les produits de décoloration capillaire. L'Agence conclut que l'utilisation des persulfates présente des risques pour la santé des professionnels de la coiffure ainsi que les consommateurs. En effet, ces substances sensibilisantes provoquent des réactions allergiques au niveau respiratoire et cutané. Au regard des effets et des pathologies rapportées, l'Anses recommande de réduire au maximum les expositions des professionnels et du grand public aux produits contenant des persulfates. ANSES le 12/06/2019.

- [Lire le communiqué](#)
- [AVIS de l'Anses relatif à l'analyse des options de gestion réglementaires des persulfates de potassium, d'ammonium et de sodium dans le cadre de REACH](#)

Transformation du granit – Caractérisation et contrôle de la poussière de la silice émise par le polissage : La présente étude contribue à l'avancement des connaissances nécessaires pour déterminer des moyens d'élimination et de réduction à la source des poussières fines et ultrafines contenant de la silice cristalline et qui sont émises lors de la transformation du granit. L'élimination et la réduction à la source des émissions sont les moyens privilégiés pour assurer un environnement de travail sain et sécuritaire ; l'utilisation des équipements de protection individuelle demeurant la dernière solution à adopter en milieu de travail. IRSST, 06/06/2019, 112 pages.

- [Télécharger le rapport R-1054.](#)

Quels liens entre les actions de prévention et le maintien en emploi des personnes à santé fragile ? les salariés qui, en 2013, avaient bénéficié récemment d'une visite auprès d'un médecin du travail, sont plus nombreux à se maintenir en emploi en 2016 malgré des problèmes de santé. DARES, 13/06/2019, 6 pages.

- [Télécharger le rapport](#)
- [Télécharger les données](#)

Santé du dirigeant et performance de l'entreprise. 34 % des dirigeants sont en zone d'alerte :

La nouvelle étude santé du dirigeant et performance de l'entreprise, dévoilée le 19 juin dernier par un collectif de chercheurs de Nantes, met en avant des situations "d'alerte" et de "surchauffe" pour 34 % des dirigeants interrogés. Explications témoignages avec des dirigeants et le médecin Michel Cymes lors du lancement de l'association Inspire. *Ouest France le 20/06/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Etude de l'association entre risque d'AVC et exposition à un temps de travail prolongé :

Un temps de travail prolongé, qui correspondrait à plus de dix heures par jour au moins 50 jours par an, peut représenter un risque de survenue de maladies cardio-vasculaires ou d'accidents vasculaires cérébraux (AVC). Ce constat est issu d'une étude menée par une équipe française de l'hôpital Raymond-Poincaré AP-HP, de l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, de l'Université Paris-Saclay et de l'Inserm, en collaboration avec des équipes américaines, européennes et japonaises. *AP/HP le 20/06/2019.*

- [Lire le communiqué de presse.](#)

Effets sanitaires liés à l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences :

L'Anses vient de publier une nouvelle expertise sur les effets sanitaires liés à l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences. Au regard des données disponibles, l'Agence réitère ses conclusions de 2010 sur l'association possible entre l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences et le risque à long terme de leucémie infantile, ainsi que sa recommandation de ne pas implanter de nouvelles écoles à proximité des lignes à très haute tension. Par ailleurs, l'Agence souligne la nécessité de mieux maîtriser **l'exposition en milieu de travail** pour certains professionnels susceptibles d'être exposés à des niveaux élevés de champs électromagnétiques, et parmi eux tout particulièrement les femmes enceintes. *ANSES le 21/06/2019.*

- [AVIS et RAPPORT de l'Anses relatif aux effets sanitaires liés à l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences](#)

Les salariés utilisent-ils les outils de prévention des risques professionnels ?

Près de neuf salariés sur dix reçoivent des informations sur les risques que leur travail fait courir à leur santé ou à leur sécurité, notamment via des formations spécifiques ou lors de visites avec un médecin du travail. Cependant, les femmes en bénéficient moins souvent que les hommes, comme si les risques qui les concernaient étaient moins visibles. Les consignes de sécurité et les équipements de protection individuelle contre le bruit ou les risques chimiques ne sont pas toujours bien utilisés, notamment quand l'intensité du travail est élevée et le rythme des changements très rapide. *DARES Analyses le 25/06/2019.*

- [Consulter l'infographie](#)
- [Lire l'analyse – 6 pages.](#)
- [Consulter les données](#)

Exposition à l'amiante et mésothéliome pleural. Retour sur 20 ans de surveillance.

Santé publique France a publié le 27 juin dernier un rapport inédit « *20 années de surveillance (1998-2017) des cas de mésothéliome, de leurs expositions et des processus d'indemnisation* ». Ces travaux montrent que l'exposition à l'amiante est et restera encore pendant plusieurs décennies un sujet majeur de santé publique nécessitant le maintien de la surveillance et le renforcement des actions de prévention. *Santé publique France le 27/06/2019.*

- [Lire le communiqué de presse.](#)
- [Programme national de surveillance du mésothéliome pleural \(PNSM\) : vingt années de surveillance \(1998-2017\) des cas de mésothéliome, de leurs expositions et des processus d'indemnisation.](#)

Les mousses révélatrices de la mortalité par les métaux lourds : Grâce aux mousses présentes sur les arbres et les sols, l'Inserm a pu démontrer une corrélation entre la pollution atmosphérique par les métaux lourds et la mortalité humaine jusque dans les zones rurales les plus reculées. *Sciences et Avenir* le 30/06/2019.

- [Lire l'article.](#)

Sur le web



#MortelTonTaf - L'INRS lance une web-série pour sensibiliser les jeunes à la santé et sécurité au travail : Si les jeunes n'ont pas toujours conscience des risques rencontrés dans le cadre professionnel, ce sont les premiers concernés par les accidents du travail. Pour les sensibiliser à ce sujet, l'INRS lance la web-série #MortelTonTaf. Inés Reg du Comedy Club y traite avec humour et décalage, des jeunes en entreprise face aux risques. Un site internet et une campagne de communication accompagnent la sortie de cette nouvelle série. *INRS* le 06/06/2019.

- [Lire le communiqué de presse.](#)

Maladies professionnelles : 3 cas de faute inexcusable de l'employeur : Ils ont été contaminés par des pesticides, du cadmium ou du chloracétal et sont tombés gravement malades alors que leurs dirigeants connaissaient la dangerosité des produits utilisés. Aujourd'hui, Patrick, Sylvie et François ont décidé de porter plainte pour "faute inexcusable". *France Culture* le 29/05/2019, 28 mn.

- [Lire l'article et écouter l'émission Les Pieds sur terre par Sonia Kronlund.](#)

Accidents du travail : l'hôpital en première ligne. Les accidents du travail sont en hausse à l'hôpital. Avec 53 accidents pour 1000 salariés, c'est presque autant que dans le secteur bâtiment. Reportage dans un hôpital où ont été mis en place de nouveaux équipements permettant de réduire les risques TMS et AES. *FranceTV* le 17/06/2019

- [Lire l'article et visionner le reportage 3.39 mn.](#)

Pression du chronomètre, pénurie de personnel... Les aides à domicile, premières victimes des accidents du travail : Chaque année, le nombre d'accidents du travail dans le secteur de l'aide à domicile bat des records. En 2017, 18 566 événements ont été signalés, pour un total de 188 316 professionnels, selon les derniers chiffres de [l'assurance-maladie](#). Il y a donc eu 98,6 accidents pour 1 000 salariés, soit trois fois plus que la moyenne nationale tous secteurs confondus. *FranceInfo* le 18/06/2019.

- [Lire l'article et visionner le reportage – 1.27 mn.](#)

Santé auditive, nos oreilles en danger ? Que ce soit dans la vie quotidienne ou dans l'entreprise, nos oreilles sont mises à rude épreuve. Près de 15 000 personnes ont profité de la baisse des prix des prothèses auditives pour le premier trimestre, notamment grâce aux premières applications du 100% santé. En effet, ce n'est pas une fatalité, car des solutions sont proposées par les grands acteurs de la santé. Quelles sont-elles ? Nos oreilles sont-elles plus en danger qu'auparavant ? Comment prendre soin de notre audition ? *BFM Business avec Jacques Chatillon, acousticien à l'INRS juin 2019 – 23,52 mn.*

- [Lire la vidéo.](#)

La peinture au plomb, histoire d'un poison : De l'amiante aux pesticides, la liste est longue des substances dangereuses qui peuplent notre monde. Chacun le sait et pourtant y consent. A travers l'histoire du plomb, Judith Rainhorn s'interroge sur la fabrication d'un poison légal. *France culture* le 15/06/2019.

- [Lire l'article et écouter l'émission \(59 mn\).](#)

La boîte à outils



Minutes prévention : le risque routier. L'objectif de cette vidéo est de permettre de parler de prévention dans les entreprises de manière concise et efficace. *OPPBT le 26/05/2019.*

- [Lire la vidéo](#)

Le bruit au travail : qu'entendez-vous par là ? : le SEST, service Interentreprises de Santé au travail basé en *Ile-de-France* vient de mettre en ligne une vidéo de 2, 26 mn. *SEST, 2019.*

- [Lire la vidéo](#)

Construire une démarche qualité de vie au travail dans les établissements de soin : Les démarches de qualité de vie au travail reposent sur la reconnaissance de l'expertise des professionnels sur leur propre travail et sur leur capacité à identifier des marges de manœuvres et des moyens d'améliorer les organisations. L'HAS en collaboration avec l'ANACT et la DGOS propose guides et outils. *04/06/2019.*

- [Lire le communiqué et télécharger les outils.](#)

Escape room TMS : Zoom sur un Escape Game professionnel conçu pour sensibiliser aux TMS et casser les codes de la prévention en entreprise. Un scénario ludique destiné au personnel des Ehpad. Face à une sinistralité augmentant tous les ans la Carsat Aquitaine, en partenariat avec Tricky, a mis en place un nouveau dispositif de prévention pour éveiller les consciences aux enjeux de la prévention, augmenter le niveau de connaissance des participants face une pathologie et à ses symptômes. *SSTI33, juin 2019.*

- [Lire l'article.](#)
- [En savoir plus sur le site de la Carsat Aquitaine](#)

Addictions et troubles psychiatriques : Au travers de 29 exemples concrets et de 11 contributions écrites de professionnels, le guide « Addictions et troubles psychiatriques » a pour objectif de :

- Faire émerger des constats à partir des observations des professionnels et de témoignages ;
- Rendre compte d'actions d'articulation opérantes entre les professionnels ;
- Donner des outils pour favoriser un accompagnement global des usagers ;
- Fournir des pistes pour aider à dépasser certaines frontières culturelles entre les deux champs.

Fédération Addiction, 31/05/2019.

- [Lire le communiqué](#)
- [Consulter le guide via Calaméo](#)

Un guide pour conduire une démarche QVT dans la fonction publique : Réalisé avec l'appui de l'Anact, le nouveau guide de la DGAFP propose des outils et méthodes éprouvés pour construire une démarche de qualité de vie au travail dans la Fonction publique. La première partie du guide présente les principes et repères d'une démarche QVT. Une seconde partie détaille les quatre étapes de la démarche QVT, proposant trois types de fiches pour une mise en œuvre opérationnelle (fiches "méthode", "outil" ; "exemples" tirés de cas réels). *ANACT le 06/06/2019.*

- [Télécharger le guide.](#)

Pack « Addictions » : L'AIST 87 a mis à jour le pack « Addictions » remis à l'employeur par le médecin du travail. Ce pack est composé d'un guide et d'une plaquette d'information. *AIST87, mai 2019.*

- [Télécharger le guide](#)
- [Télécharger la plaquette](#)

Amiante - Déchets du BTP : Ce guide de bonnes pratiques de gestion du risque amiante sur les plateformes de traitement des déchets du BTP est destiné aux adhérents du SEDDRé, gestionnaires d'installations (centres de tri, plateformes de recyclage d'inertes, installation de stockage de déchets inertes et non dangereux et installations de préparation de matières.). Il a pour objectif d'améliorer la gestion des risques liés à l'arrivée accidentelle de déchets contenant de l'amiante dans des installations non prévues à cet effet. *OPPBT le 14/06/2019, 63 pages.*

- [Télécharger le guide.](#)

Saisonniers, protégez-vous ! : Les salariés de moins de 25 ans sont 2,5 fois plus exposés aux accidents du travail que les autres salariés, mais ce risque est divisé par deux s'ils sont formés à la santé et la sécurité. C'est pour cette raison que le SSTRN a décidé de réaliser un dépliant général pour les saisonniers en abordant la santé au travail sur un ton accessible et ludique. *SSTRN - juin 2019.*

- [Télécharger le document.](#)

Prévenir les coups de chaleur : Des outils pour les éviter : Ne vous laissez pas surprendre par un coup de chaleur. Il est important d'en reconnaître les symptômes et les signes, de prévoir les mesures préventives et, au besoin, de déterminer un régime d'alternance travail/repos en ambiance chaude. L'IRSST offre des outils pour prévenir les coups de chaleur en milieu de travail pour les employeurs et les salariés mais aussi pour les préventeurs.

- [Lire l'article et découvrir les outils.](#)

Organisation générale de la maintenance et de l'aménagement de l'atelier : Ce document s'adresse aux chefs d'entreprises, aux animateurs sécurité et aux responsables de maintenance.

Il aborde la maintenance sous 2 aspects :

- L'organisation de la maintenance.
- L'aménagement de l'atelier de maintenance.

Il permet notamment de s'interroger en vue d'améliorer sa propre organisation de la maintenance et sur l'aménagement de son atelier et de retrouver des références documentaires pour approfondir la thématique. *L'Assurance Maladie-Risques Professionnels - CARSAT Alsace/Moselle a publié un guide de 8 pages. - 01/2019 - 8 pages.*

- [Télécharger la brochure](#)

Les chiffres en plus



Artisans du BTP : stress et fatigue en hausse en 2018. La CAPEB, la CNATP, et le pôle d'innovation IRIS-ST ont dévoilé le 21 mai dernier les résultats de la 5e édition du baromètre ARTI Santé BTP, enquête nationale de référence sur les conditions de travail et la santé des artisans du BTP. Cette dernière, menée auprès de 2 000 artisans du BTP, confirme les tendances inquiétantes observées lors des éditions précédentes : malgré une légère amélioration de l'état de santé des artisans du BTP, ils sont encore 30 % à se déclarer en mauvaise santé, contre 39 % en 2017. *OPPBT le 29/05/2019.*

- [Consulter le Baromètre Artisané 2018](#)

Sondage « Regards sur la santé au travail » : A l'occasion de la 5ème édition des « Lauriers de la prévention » le 13 juin 2019 à Paris, le SEST (Service aux Entreprises pour la Santé au Travail) dévoile les résultats exclusifs d'un sondage Odoxa sur le regard que portent les actifs sur la santé au travail en France. Alors que plus de la moitié d'entre eux déclarent souffrir de douleurs et de TMS au travail, *82% des actifs se tournent vers leur médecin traitant plutôt que vers le médecin du travail, lorsqu'ils souffrent de problèmes de santé liés à leur travail.* Un résultat qui témoigne de la méconnaissance qu'ont les actifs du médecin du travail, considéré plus comme un contrôleur que comme un conseiller. *SEST le 02/06/2019.*

- [Télécharger le communiqué de presse](#)
- [Télécharger les résultats du sondage](#)

La souffrance psychique au travail touche plus les cadres : Selon une étude dévoilée aux Rencontres de Santé publique France, les maladies à caractère professionnel ont surtout augmenté chez les femmes. Le taux de prévalence de la souffrance psychique en lien avec le travail chez les salariés varie selon les années : entre 2007 et 2012 il est passé de 1,1 % à 1,4 % chez les hommes et de **2,3 % à 3,1 %** chez les femmes. Ce constat semble se confirmer pour la période 2012 à 2016. L'âge et la catégorie sociale semblent fortement associés à la souffrance psychique, contrairement au secteur d'activité. *Le Point, le 07/06/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Santé des entrepreneurs. Du stress, beaucoup de travail, mais aussi beaucoup de satisfaction : Les entrepreneurs de Bretagne, de Normandie et du Pays-de-la-Loire travaillent plus que leurs comparses du reste de la France, mais sont aussi plus victimes de problèmes de santé. C'est ce que révèle le [cinquième baromètre de la forme](#) des dirigeants de TPE (moins de 10 salariés) et PME (moins de 250 salariés). En se penchant uniquement sur des entreprises françaises de moins de 50 salariés, il met en avant leur rapport au stress, leur confiance quant à l'avenir, mais aussi les problèmes de santé auxquels ils sont les plus confrontés. *Sud-ouest le 12/06/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Le réchauffement climatique causera la perte de 80 millions d'emplois et de 2.400 milliards de dollars (OIT) : Le réchauffement climatique devrait se traduire par une augmentation du stress thermique au travail, nuisant à la productivité et causant des pertes économiques et d'emplois. Selon l'OIT, l'augmentation du stress thermique devrait même conduire à des pertes de productivité équivalent à 80 millions d'emplois à temps plein en 2030 et à des pertes économiques de 2.400 milliards de dollars. *ONU INFO le 01/07/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Nouveautés INRS



Brochure mise à jour [annule et remplace la précédente] :

- [ED 6171](#) : Commander des mesures d'amiante dans les matériaux et dans l'air à des organismes accrédités ; Conseils aux employeurs.

Fiches toxicologiques (27/06/2019) :

- [Hydrazine, hydrate d'hydrazine et solutions aqueuses \(FT 21\)](#) (Mise à jour)
- [Méthacrylate de méthyle \(FT 62\)](#)
- [Nickel et ses oxydes \(FT 68\)](#)
- [Cadmium et composés minéraux\(*\) \(FT 60\)](#)
- [Trioxyde de chrome \(FT 1\)](#)
- [Acrylamide \(FT 119\)](#)

Congrès, colloques, conférences



Santé-sécurité au travail : quels leviers pour une culture de prévention en entreprise ? : Les actes des débats d'Eurogip sont en ligne. A travers 5 grandes tables rondes, les Débats d'EUROGIP ont fait le point sur : les enjeux économiques et sociologiques de la culture de prévention, les approches internationales, nationales et sectorielles dans ce domaine, l'accompagnement des entreprises par les assureurs AT/MP dans différents pays, la culture de sécurité et le management de la santé-sécurité au travail. *Eurogip le 05/06/2019.*

- [Télécharger les actes](#)

La numérisation du travail. Enjeux juridiques en santé au travail. 8ème journée de l'Observatoire régional des risques psychosociaux en Aquitaine le 14 mars 2019, Faculté de Poitiers. L'enjeu majeur de cette journée d'études organisée par l'Équipe de recherche en droit privé (ERDP) de l'Université de Poitiers et le Centre de droit comparé du travail et de sécurité sociale (CNRS-Université de Bordeaux), a été de déterminer si les normes juridiques ont un rôle à jouer et par quels moyens dans le débat d'une meilleure prise en compte de la santé dans un contexte de numérisation croissante du travail.:

- [Lire l'article](#)
- [Visionner les vidéos.](#)

Journée d'information Présanse le 07/06/2019 à Paris. Le programme de cette 7ème journée d'information du réseau des médecins-relais a permis de revenir sur les enjeux à venir pour la profession et été l'occasion d'aborder différents thèmes.

- [Consulter les supports de communication.](#)

Game of Thrones et le handicap ...



Game of Thrones : des héros qui tirent leur force de leur handicap ! Game of Thrones s'est fini ! L'occasion de revenir sur les héros de cette série et leurs particularités ! *Ce contenu réalisé par le Pôle Edition RSE/Diversité/Handicap du Groupe Les Echos Le Parisien.*

- [Lire l'article.](#)